

Formation Accompagnée

DURÉE

Calée sur la durée de la formation de droit commun

MODALITES

- ✓ Entrées/sorties permanentes
- ✓ En partenariat avec l'organisme de formation de droit commun

OBJECTIFS

Sécuriser le parcours de formation de droit commun de personnes en situation de handicap.

- ✓ Bénéficier d'un accompagnement global - médico-psycho-social - adapté aux besoins,
- ✓ Bénéficier d'un soutien et d'adaptations pour favoriser la bonne assimilation des apprentissages et éviter les ruptures de parcours.

PUBLIC

- ✓ Etre âgé d'au moins 16 ans,
- ✓ Etre accompagné par Pôle Emploi, Cap Emploi ou Mission Locale,
- ✓ Etre titulaire d'une RQTH et d'une notification « Dispositif de formation accompagnée », délivrées par la CDAPH (MDPH),
- ✓ Avoir validé un projet professionnel nécessitant une formation de droit commun,
- ✓ Avoir des besoins d'adaptation ou d'aménagement spécifiques, en lien avec la situation de handicap.

ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

L'équipe pluridisciplinaire...

- ✓ Médical,
- ✓ Social,
- ✓ Psychologique,
- ✓ Insertion,
- ✓ Pédagogique.

... et ses actions :

- ✓ Identifier les besoins, définir les adaptations et mettre en place les moyens de compensation,
- ✓ Accompagner la levée des freins, liés
 - Aux apprentissages
 - A l'articulation vie privée / vie professionnelle
- ✓ Assurer le suivi en santé,
- ✓ Mettre en place des relais,
- ✓ Outiller et soutenir les démarches liées à l'emploi.

- ✚ **Possibilité de visite de l'établissement (avec ou sans notification)**
- ✚ **Hébergement et restauration proposés sur site pendant la formation**